

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 05 DECEMBRE 2013

Ouverture de séance : 20H.00

Présents : TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE SAUF : Madame GUERITTEE Florence qui a donné procuration à madame GAUTHERON Christiane, monsieur JANKOWIAK Alain qui a donné procuration à madame BREBANT Laurence, excusés.

Messieurs BENIS Marcel et FAURé Sylvain, non excusés

Secrétaire : Monsieur FLAGEOLET Johan

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 25 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité.

URBANISME

➤ **Droit de préemption**

La municipalité n'exercera pas son droit de préemption sur les biens référencés ci-dessous :

Parcelles AE 103 et 104 : habitation sur 1102M2 - 18 rue du Closeau

Parcelle AB 192 : habitation sur 265M2 - 36 ancienne route de Seurre

➤ **Travaux de voirie 2014**

Les travaux de voirie envisagés pour l'année à venir se résument comme suit :

- Ruelle des Moreaux : création d'un réseau eau pluviale
- Réfection chaussée 2^{ème} partie de la route d'Aumur (de la route forestière de Paradis jusqu'au pont de l'autoroute)
- Route d'Aumur : amélioration de l'évacuation des eaux pluviales au dernier virage.
- Aménagement d'un passage piétons de la rue Notre Dame au 78 rue de Seurre.

Il est envisagé le recours à un Cabinet d'études afin d'établir la partie technique des travaux.

TRAVAUX EN COURS

➤ **Eglise :**

L'ordre de service a été adressé à l'entreprise CONTET-BOUROTTE. La mise en place de l'échafaudage débutera le 09/12/2013.

Une partie latérale de l'édifice jouxtant une propriété privée, un état des lieux, en présence des propriétaires et de la commune, sera effectué par Maître BILBAULT, Huissier à Saint Jean de Losne, le 16/12/2013 à 14H.00.

➤ **Pont Saint-Jean-de-Losne, Losne :**

Le maire commente les réunions du 21/10/13 et 02/12/13.

La réfection des superstructures du pont s'effectuera en 2014, y compris le dévoiement des réseaux d'eaux usées, gaz, orange, SICECO et mise en œuvre de réservation pour les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et ERDF.

Le dossier architectural est validé par l'Architecte des Bâtiments de France. La lisse prévue initialement en bois sera en métal de couleur bois. L'ensemble du garde corps sera de couleur gris anthracite.

Pendant les travaux, prévus de mars à septembre, une voie circulaire de 3M50 sera disponible sur le pont avec une gestion par feux « dits intelligents » afin de permettre une circulation alternée. La circulation, quai de la Hutte sera interdite dans les deux sens, à partir de l'ancienne route de Seurre jusqu'à la route départementale. Deux bungalows seront installés entre les platanes de ce même quai. Une information à la sortie des villes (Dole, Dijon, Beaune) sera mise en place afin de dévier les camions.

Des mesures importantes seront prises afin d'assurer la sécurité des navigants ainsi que des personnels travaillant sur l'ouvrage.

La réfection de la sous-face est prévue en 2015 avec le dévoiement du réseau d'eau potable.

FORÊT

Le programme d'action 2014 est approuvé. Il concerne

- pour l'investissement

Parcelle 26 (Les Hauts Champs)

Cloisonnement sylvicole : entretien mécanisé	}
Dégagement manuel de plantation	}
Montant H.T : 4850,00€	

Parcelle 17 (Le Pochon)

Cloisonnement sylvicole : entretien mécanisé	}
Dégagement manuel de plantation	}
en complément de régénération naturelle	}
Montant H.T : 1980,00€	

- pour le fonctionnement

Parcelle 20A (Champs Fagot)

Cloisonnement d'exploitation : entretien mécanisé	
Montant H.T : 190,00€	

SICECO

- Modifications statutaires

Le comité syndical du SICECO lors de son assemblée générale du 30 octobre dernier a adopté les modifications statutaires suivantes :

- Le changement de périmètre des Commissions Locales d'Énergie, dont le nombre passe de 16 à 11, et l'adaptation des strates de population pour la désignation des délégués au Comité

- La possibilité pour le Syndicat de percevoir des acomptes auprès de ses adhérents.

L'assemblée, à l'unanimité approuve la modification des statuts du SICECO.

➤ Groupement commandes pour l'achat de gaz naturel et électricité

L'assemblée, à l'unanimité, approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, d'électricité, de fourniture et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par le SICECO. La participation financière, dont le montant minimal est de 200€, est établie avant chaque consultation et sera calculée comme suit :

Frais externes du coordonnateur X consommation de référence / consommation totale.

G.R.D.F

GRDF sollicite notre commune afin de convenir ensemble d'une convention de partenariat en vue de faciliter l'accueil sur son périmètre des équipements techniques nécessaires au déploiement du projet d'efficacité énergétique, « compteurs communicants gaz ». Ces équipements se composent de 1 ou 2 coffrets, dont le volume est d'environ 20dm³, qui doivent être raccordés à une alimentation électrique. Sa consommation est inférieure à 200 Wh par jour et par coffret. Entre 1 à 4 antennes radio déportées qui sont positionnées en hauteur et à l'extérieur des bâtiments et d'un chemin de câbles. Les sites retenus par GRDF sont l'église, les écoles, et le bâtiment communal rue de la Saône.

La municipalité se donne un délai de réflexion, afin de demander de plus amples renseignements auprès du SICECO.

DEMATERIALIZATION DES ACTES

Afin de permettre la dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires de la commune au contrôle de légalité, il est nécessaire de recourir à une plateforme de télétransmission homologuée susceptible d'assurer l'identification de la collectivité, l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des données.

Le conseil municipal a, par délibération en date du 14/12/2007, autorisé la commune à adhérer au GIP-E-Bourgogne qui donne la possibilité de transmettre de façon dématérialisée les actes au contrôle de légalité via son tiers de télétransmission.

La commune a contacté la Préfecture afin que cette dernière nous autorise à adhérer au programme ACTES avec ce tiers de télétransmission. Cette dernière nous a fait parvenir une convention afin de contractualiser notre participation au programme ACTES.

L'assemblée autorise l'adhésion de la commune au programme ACTES ainsi que monsieur le Maire à signer les conventions et tous les autres documents nécessaires à la mise en place de ce programme

BAUX COMMUNAUX

Le bail de location de terre de monsieur LHUISSIER Louis sera cédé à son fils LHUISSIER Hervé (article 411.35 du code rural)

GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD

➤ Préviation carte scolaire 2014/2015

Le Maire communique les prévisions du nombre d'élèves par niveau à la rentrée de septembre 2014.

Préélémentaire : 57 élèves

Elémentaire : 119 élèves

➤ Point sur avancement rythmes scolaires :

La communauté de communes s'oriente sur l'hypothèse de travail suivante :

Au sein des écoles, des intervenants animeront et encadreront les enfants sur 2 tranches d'activités de 1 heure sur 2 jours.

Les journées comptent 5H.00 ou 5H.30 de cours par jour. La pause méridienne demeure égale à 2H.00

3H.00 d'ATP fin de journée (2 jours à 1H.00 d'activité, 2 jours à 30 minutes d'activités récréatives)

Le périscolaire du soir redémarre à 16H.30

Le budget prévisionnel pour cette hypothèse serait de 6,83€ par habitant pour la première année.

➤ Compte-rendu conseil école élémentaire du 12/11/2013

Madame GAUTHERON Christiane donne le compte-rendu

- Présentation du Conseil d'école et dates des prochains conseils d'écoles : mardi 18/02/2014 et mardi 10/06/2014
- Renouvellement du règlement de l'école qui sera diffusé aux parents
- Bilan de la rentrée : effectifs de 107 élèves pour 5 classes
- Organisation : 1 APC (Aide aux devoirs, soutien, activités en lien avec le projet d'école) les lundis et mardis de 16H.30 à 17H.15. Des conseils pédagogiques CM2-6^{ème} sont mis en place cette année dans le but de renforcer le lien CM2-6^{ème} et d'améliorer cette transition pour les élèves.
- Les aides : l'EVS est partagée avec la maternelle, une aide maternelle aide les CP l'après-midi, une AVS aide un élève à besoin particulier en CE1. Un membre du RASED intervient sur les difficultés scolaires avec des petits groupes d'élèves de cycle 2. Madame GAL a été nommée psychologue scolaire sur le secteur.
- Les manifestations de l'école : Cross sur le stade de Losne le 1^{er} ou le 8 avril, Rencontre athlétisme autour du 24 juin, kayak en fin d'année scolaire.
Projet sciences, en cours d'élaboration pour les CM1/CM2, « danse qui folk » pour les CP et CM, échange de services entre les classes de CE2 et CM1/CM2 pour les activités d'arts visuels et de musique.
- Le projet d'école 2011/2014 porte actuellement sur la résolution de problèmes
- Les évaluations CP, CE1 et CM2
- Remerciements à la commune pour les travaux d'été et l'équipement des classes.
- Le 1^{er} exercice d'évacuation (incendie) a été réalisé en bon ordre. Le PPMS est mis en place
- Association APPEL : nouveau bureau, manifestations prévues, remerciements pour le matériel offert

- Bilan de la coopérative scolaire

A.S.U.J.L

Les trois communes, St Jean de Losne, Saint-Usage, Losne et l'A.S.U.J.L. se sont réunies le 28/10/2013 afin de définir les travaux à venir

Investissement :

Des devis seront demandés pour la réfection de la clôture avec prévision d'un recul de 2 mètres afin de faciliter le stationnement en épi rue de Chaumergy, échange d'une porte extérieure, mise aux normes de l'éclairage des douches.

Le devis demandé pour l'achat éventuel d'un défibrillateur sera examiné par le chef de corps du C.P.I.

En ce qui concerne les investissements, chaque commune, en plus du fonctionnement, s'engage sur une somme de 3000,00€ à 3500,00€, subvention et FCTVA déduits.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2014

Il sera budgétisé :

- L'achat d'un véhicule afin de remplacer l'express : environ 14000,00€
- Des détecteurs de fumée et des détecteurs de co2 pour chaque logement (400,00€)
- 2 imprimantes pour l'école élémentaire (200,00€)

INDEMNITES RECEVEUR MUNICIPAL

Les indemnités attribuées au receveur municipal s'élèvent à
Indemnité de conseil : 435,20€ - indemnité de confection de documents budgétaires : 45,73€

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le maire donne le compte-rendu du conseil communautaire du 14/11/2013

- Renouvellement de poste arrivant à terme
- Modification de la durée hebdomadaire du contrat de certains professeurs de musique
- Modification du règlement d'attribution de subvention aux associations
- Intégration de Brazey en Plaine le 01/01/2014 : avenant à marchés, conventions
- Convention avec la communauté de communes du pays de Nuits Saint Georges pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la maison O.N.F située sur la commune d'Argilly
- Taxe de séjour forfaitaire : tarifs à compter du 01/01/2014
- Tourisme : attribution d'une subvention exceptionnelle suite à une régularisation de cotisations URSSAF
- Travaux supplémentaires cantine scolaire de Pouilly-sur-Saône
- Finances : indemnité de conseil versée au comptable public au titre de l'exercice 2013
: autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie – délégation au président
- Utilisation des locaux communaux dans le cadre de la compétence enfance jeunesse, réactualisation des indemnités aux communes pour l'année 2013
- Mise à disposition de salles pour l'accueil des ateliers culturels du Relais Assistantes Maternelles, Parents
- Acquisition d'un véhicule 9 places pour le service enfance jeunesse

- Politique fluviale : état des lieux + tableau SWOT (forces faiblesse/opportunités/menaces) + cartes
- Politique tarifaire applicable à partir du 01/01/2014 – port de Saint Jean de Losne, Seurre, terrasses, vidanges des eaux des bateaux à la station avitailleur, révision des marges applicables sur les ventes de produits pétroliers, suppression du service vente d'eau à la station avitailleur, renouvellement d'un contrat d'occupation
- Avenant au contrat de pays beauinois
- REOM : règlement financier et contrat de prélèvement pour le prélèvement automatique mensuel

C.P.I

Monsieur FLAGEOLET Johan fait part des travaux réalisés dans les locaux du C.P.I. Réfection du bureau, de la grande salle, qui permettra la réalisation d'activités sportives ainsi qu'un espace dédié à la formation des pompiers. L'amicale a financé l'achat de matériels (mobilier et agrès) peinture, la municipalité s'est chargée de la conformité de l'électricité, du chauffage et de la fourniture et pose de portes de placards ; travaux effectués par des artisans. La peinture du garage sera réalisée, cet hiver, par les employés communaux. Un devis sera demandé pour la réfection des fenêtres.

La municipalité remercie le Lieutenant Rudy AURAY pour la démonstration de l'utilisation du défibrillateur.

DIVERS

- Bâtiment canoë kayak – Le point financier concernant cette opération a été fait. Il reste à financer 37.284,13€. Cette question sera débattue au prochain conseil communautaire.
 - RAM – La salle dite des associations, sera mise à disposition les jeudis de 9H. à 11H.00 à compter du 01/02/2014, pour l'accueil des ateliers culturels du Relais Assistantes Maternelles, Parents. Une convention de mise à disposition de la salle sera établie pour 3 ans.
 - Une demande de stationnement de la part d'un commerce ambulant (rôtisserie) a été acceptée par l'assemblée. Le véhicule sera stationné tous les lundis après midi sur la place du 8 mai 1945.
 - LA POSTE : Un coffret relais a été installé 2 rue du Paradis.
 - Souvenir Français – Monsieur FLAGEOLET Johan assistera à l'Assemblée Générale du 9/12/2013
- Lecture est faite de courriers de :
- Demandes de subventions
 - ASVBD Canoë kayak – compétition inter-régionale, sélection championnat France les 17 et 18/05/1914 (400€)
 - Restaurants du cœur

Ces deux demandes seront inscrites à l'ordre du jour lors du vote des subventions aux associations.

- Sunshine : Des renseignements complémentaires seront demandés afin de connaître le nombre d'enfants qui font partis de l'association.
- Association urgence Tibet – Sans suite

- Remerciements
 - Monsieur MORATIN
 - A.D.M.R
 - Centre Leclerc
 - Bibliothèque pour tous

INFORMATIONS

- Elections municipales 2014 – journées d’information publique relative à la réforme des scrutins et au dispositif local mis en place pour le dépôt des candidatures
- Société musicale de Seurre : concert le 14/12/2013 à 20H.30 à Seurre
- E & C BONNARDOT – invitation journées dégustation les 6-7 et 8/12/2013

Séance levée à 22H.30

Le maire

Y.ZADOINOFF